

Bilan des demandes du dispositif du suivi de carrière 2017 (vague C)

La campagne 2017 du suivi de carrière concerne les établissements de la vague C. Ils rassemblent **6 456 universitaires « cibles »**¹ pour le suivi de carrière. Au 4 mai 2017, **2 525 enseignants-chercheurs ciblés se sont inscrits (soit 39 %)** à ce dispositif via l'application ALYA du portail Galaxie². Par ailleurs, **277 universitaires « non-ciblés »** (soit 10 % des 2 802 inscrits au total) par le dispositif ont participé au suivi de carrière.

Il n'y a pas de différences statistiquement significatives selon le sexe entre la proportion d'enseignants-chercheurs qui se sont inscrits au suivi de carrière et celle qui ne s'y est pas inscrite : 39 % des ciblés, 38 % des inscrits et 40 % des non-inscrits sont des femmes (*tableau 1*).

Tableau 1 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon le sexe

	Cibles		Inscrits		Non-inscrits	
Homme	3918	61%	1574	62%	2344	60%
Femme	2538	39%	951	38%	1587	40%
TOTAL	6456	100%	2525	100%	3931	100%

De même, 15 % des ciblés, des inscrits et des non-inscrits sont des PR (*tableau 2*). Seuls les MCF hors classe participent proportionnellement un peu moins au suivi de carrière : ils représentent 8 % des inscrits alors que ce grade représente 12 % des ciblés (*tableau 3*).

Tableau 2 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon le corps

	Cibles		Inscrits		Non-inscrits	
MCF	5495	85%	2145	85%	3350	85%
PR	961	15%	380	15%	581	15%
TOTAL	6456	100%	2525	100%	3931	100%

Note : la proportion de femmes selon le grade figure en annexe 5.

Tableau 3 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon le grade

	Cibles		Inscrits		Non-inscrits	
MCF CN	4743	73%	1936	77%	2807	71%
MCF HC	751	12%	209	8%	542	14%
PR 2C	472	7%	182	7%	290	7%
PR 1C	407	6%	168	7%	239	6%
PRCE1	63	1%	26	1%	37	1%
PRCE2	20	0,3%	4	0,2%	16	0,4%
TOTAL	6456	100%	2525	100%	3931	100%

Note : la proportion de femmes selon le grade figure en annexe 5.

¹ Les universitaires ciblés pour le suivi de carrière ont été définis par accord entre la CP-CNU, la CPU et la DGRH du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette population se caractérise pour : ne pas avoir bénéficié d'un avancement de grade durant les 5 dernières campagnes (2012-2016) ; avoir été nommé dans leur corps depuis plus de 5 ans (soit avant le 01/01/2012) ; être né après 1955.

La liste des établissements de la vague C dans lesquels ils sont affectés figure dans l'annexe 4. L'Observatoire de la Côte d'Azur, qui appartient à la vague C, n'a aucun universitaire ciblé pour le suivi de carrière en 2017.

² Les universitaires « cibles » et ceux qui se sont inscrits au suivi de carrière sont en activité ou non (parfois en disponibilité). Sont considérés comme inscrits les universitaires qui ont déposé un dossier, sur l'application ALYA, qui a été validé. Dès lors, la proportion d'inscrits au suivi de carrière s'obtient en rapportant le nombre d'inscrits à la population ciblée.

Mais c'est surtout l'appartenance disciplinaire qui semble influencer sur la participation ou non au suivi de carrière. Le poids statistique des inscrits dans les grandes disciplines du Droit-Économie-Gestion (9 %) et des Lettres-Sciences humaines (12 %) est inférieur à celui des ciblés (respectivement 14 % et 25 %). En revanche les universitaires qui relèvent des Sciences-Techniques participent proportionnellement plus au suivi de carrière : ils représentent 74 % des inscrits alors que cette grande discipline représente 58 % des ciblés (tableau 4).

Les taux d'inscrits au suivi de carrière sont les plus faibles dans les sections du CNU des Lettres-Sciences humaines et du Droit-Économie-Gestion : la moyenne de participation pour ces deux grandes disciplines est respectivement de 18 % et de 26 %. Les taux d'inscrits sont plus élevés en **Sciences-Techniques et en Pharmacie** : sur les 26 sections qui composent ces deux grandes disciplines, 20 ont plus de la moitié de leurs enseignants-chercheurs qui ont participé au suivi de carrière. La moyenne de participation est respectivement de 50 % et de 62 % (annexe 1).

Les sections du CNU favorables au suivi de carrière se composent majoritairement de disciplines scientifiques : trois quarts des sections des Sciences-Techniques (17 sur 23) et les trois sections de la Pharmacie y sont favorables. En comparaison, seules 4 sections des Lettres-Sciences humaines sur 25 (soit 16%) sont favorables au suivi de carrière, alors que les 6 sections du Droit-Économie-Gestion y sont défavorables.

Les sections du CNU qui se sont déclarées défavorables³ au suivi de carrière comptabilisent en moyenne relativement moins d'inscrits (23 %) que celles qui se sont prononcées comme favorables (55 %) (annexes 2 et 3). Le positionnement des sections du CNU vis-à-vis du suivi de carrière a donc eu un impact sur la participation des enseignants-chercheurs.

Tableau 4 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon la grande discipline

	Cibles		Inscrits		Non-inscrits		% Inscrits	% Inscrits favorables	% Inscrits défavorables
Droit-Économie-Gestion	907	14%	235	9%	672	17%	26%	Aucun	26%
Lettres-Sciences humaines	1628	25%	299	12%	1329	34%	18%	31%	15%
Sciences-Techniques	3714	58%	1863	74%	1851	47%	50%	57%	30%
Pharmacie	207	3%	128	5%	79	2%	62%	62%	Aucun
TOTAL	6456	100%	2525	100%	3931	100%	39%	55%	23%

Note : La proportion de femmes selon la grande discipline figure en annexe 5.

« % Inscrits favorables » mesure la proportion d'inscrits dans les sections CNU favorables au suivi de carrière.

« % Inscrits défavorables » mesure la proportion d'inscrits dans les sections CNU défavorables au suivi de carrière.

³ Les sections du CNU dites « favorables » (24 sections) se sont prononcées pour la mise en œuvre du suivi de carrière alors que les « défavorables » (33 sections) se sont prononcées plutôt contre. Certaines sections ont déclaré ne pas vouloir examiner les dossiers déposés par les candidats. Les sections 23, 29 et 35, sans être complètement opposées au suivi de carrière, sont en l'occurrence considérées comme « défavorables » en raison de leurs hésitations et de leur prudence quant à leur décision de participer au dispositif.

Les établissements qui appartiennent à la typologie des écoles d'ingénieur enregistrent la proportion d'inscrits au suivi de carrière la plus forte (71 %) (tableau 5). Ceux des établissements pluridisciplinaires et santé ont la plus faible (30 %).

Toutefois, ce n'est pas parce que les établissements se composent d'un nombre important d'universitaires qui appartiennent à des sections CNU favorables au suivi de carrière que le taux de participation y est plus élevé. On peut donc en déduire un **effet lié à l'« établissement »**.

L'annexe 4 permet de mettre en évidence cet effet « établissement », en particulier par le calcul d'un taux attendu simulé qui indique, pour chaque établissement, la proportion d'inscrits parmi les ciblés que l'on pourrait observer si les enseignants-chercheurs avaient un taux d'inscription égal à celui observé en moyenne dans chacune de leur section d'appartenance.

L'indicateur « % Inscrits attendus » fait apparaître, pour chaque établissement, l'effet de leur composition disciplinaire sur la participation au suivi de carrière. Globalement, plus un établissement est composé d'universitaires qui relèvent de disciplines scientifiques dont le taux de participation au dispositif est élevé et plus le taux est élevé (comme les écoles d'ingénieurs par exemple).

L'écart entre le taux attendu simulé et taux observé d'inscription au suivi de carrière montre l'effet « établissement » sur le niveau de participation des universitaires qui y sont affectés (par exemple, les écarts positifs relativement importants relevés pour les écoles d'ingénieurs signifient que, dans ces établissements, la participation des enseignant-chercheurs au suivi de carrière va au-delà de ce qu'explique la présence de disciplines dont les sections du CNU sont favorables au dispositif).

Tableau 5 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon la typologie des établissements de la vague C

Typologie d'établissement	Cibles	% Favorables	Inscrits	Non-inscrits	% Inscrits	% Inscrits attendus	Ecart observés-attendus
Ecole d'ingénieur	268	81%	189	79	71%	48%	22%
IEP	15	0%	10	5	67%	21%	46%
Pluri. hors santé	1028	48%	442	586	43%	39%	4%
Etb. fusionnés	2841	51%	1197	1644	42%	39%	3%
Pluri. & Santé	2304	49%	687	1617	30%	38%	-8%
TOTAL	6456	55%	2525	3931	39%	39%	

Note : « % Favorables » correspond à la proportion d'universitaires qui relèvent de sections CNU favorables au suivi de carrière.

- **Analyse complémentaire des caractéristiques des universitaires « hors-cibles » (1) et des universitaires cibles dont les dossiers sont « inaboutis » (2)**

(1) En plus des 2 525 enseignants-chercheurs ciblés qui se sont inscrits au suivi de carrière en 2017, 277 n'appartenant pas à la population ciblée par le dispositif ont participé au suivi de carrière. Ces « hors-cibles » représentent 10 % des 2 802 inscrits au total.

Ces 277 universitaires ne sont pas ciblés par le suivi de carrière⁴ en 2017 car :

- 92 % ont bénéficié d'un avancement de grade durant les 5 dernières campagnes (2012-2016) ;
- 37 % ont été nommés dans leur corps depuis moins de 5 ans (soit après le 01/01/2012) ;
- 6 % sont nés avant 1955 ;
- 2 % ne relèvent pas d'établissements de la vague C.

Sur ces 277 inscrits supplémentaires :

- 61 % sont des PR ;
- 26 % sont des femmes ;
- 65 % relèvent de la grande discipline des Sciences-Techniques, 22 % des Lettres-Sciences humaines, 10 % du Droit-Économie-Gestion et 3 % de la Pharmacie.

Les universitaires hors-cibles sont donc, par rapport aux ciblés inscrits, surreprésentés statistiquement parmi les PR (+ 46 points) et en Lettres-Sciences humaines (+ 10 points), mais sous-représentés parmi les femmes (- 12 points) en Sciences-Techniques (- 9 points).

Il y a une forte corrélation linéaire, au niveau des établissements, entre le nombre d'universitaires ciblés et celui des hors-cibles (0,91), ainsi qu'entre le nombre des ciblés inscrits au suivi de carrière et celui des hors-cibles (0,87). Cette corrélation montre peut-être un **effet « établissement » : plus le nombre d'inscrits est élevé et plus les universitaires hors-cibles, par un effet d'entraînement, s'inscriraient au suivi de carrière.**

⁴ Les causes d'être en dehors de la cible pour le suivi de carrière sont cumulables, d'où un total supérieur à 100 %.

(2) 315 dossiers déposés sur l'application ALYA n'ont pas été validés (ils sont dits « **inaboutis** »). Les trois quarts d'entre eux ont été déposés par des universitaires ciblés (tableau 6). La proportion de « hors-cibles » parmi les dossiers inaboutis (26 %) est donc supérieure à celle des dossiers aboutis (10 %) : peut-être que ces universitaires hors-cibles n'ont pas validé leur dossier lorsqu'ils se sont rendus compte qu'ils ne faisaient pas partie des ciblés (donc après avoir créé leur dossier).

Tableau 6 : dossiers inaboutis parmi les universitaires ciblés et hors-cibles

	N	%
Cibles	232	74%
Hors-cibles	83	26%
TOTAL	315	100%

Les universitaires dont les dossiers sont inaboutis sont, par rapport aux ciblés inscrits – et de la même manière que pour les « hors-cibles », mais à des intensités différentes –, surreprésentés parmi les PR (+ 6 %) et en Lettres-Sciences humaines (+ 7 %), mais sous-représentés parmi les femmes (- 6 %) en Sciences-Techniques (- 11 %) (tableaux 7 à 9).

Tableau 7 : dossiers inaboutis selon le sexe

	N	%
Homme	214	68%
Femme	101	32%
TOTAL	315	100%

Tableau 8 : dossiers inaboutis selon le corps

	N	%
MCF	248	79%
PR	67	21%
TOTAL	315	100%

Tableau 9 : dossiers inaboutis selon la grande discipline

Discipline	N	%
Droit-Économie-Gestion	43	14%
Lettres-Sciences humaines	61	19%
Sciences-Techniques	199	63%
Pharmacie	12	4%
TOTAL	315	100%

La quasi-totalité des dossiers inaboutis (314 sur 315) ont été déposés par des universitaires affectés dans des établissements de la vague C (tableau 10).

Il y a une forte corrélation linéaire, au niveau des établissements, entre le nombre d'universitaires dont le dossier est inabouti et celui des ciblés (0,89), ainsi qu'entre le nombre d'universitaires dont le dossier est inabouti et celui des inscrits (0,92).

Tableau 10 : dossiers inaboutis selon l'établissement

Etablissement	N	Cibles	Total inscrits
ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE	4	36	29
ENS. MECANIQUE & AEROTECH. DE POITIERS	0	25	22
I.E.P D'AIX-EN-PROVENCE	2	15	10
INSA CENTRE VAL DE LOIRE	1	27	23
INSA DE STRASBOURG	4	33	14
UNIVERSITE AIX-MARSEILLE	93	1137	609
UNIVERSITE D'AMIENS	14	378	117
UNIVERSITE D'AVIGNON	9	126	66
UNIVERSITE DE CORTE	3	85	34
UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	16	124	50
UNIVERSITE DE LIMOGES	21	280	71
UNIVERSITE DE LORRAINE	56	1065	407
UNIVERSITE DE MULHOUSE	7	191	122
UNIVERSITE DE NICE (SOPHIA ANTIPOLIS)	14	435	181
UNIVERSITE DE POITIERS	11	450	114
UNIVERSITE DE REIMS	12	415	147
UNIVERSITE DE STRASBOURG	16	639	324
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE	1	92	70
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	1	55	41
UNIVERSITE DE TOULON (VAR)	6	181	75
UNIVERSITE DE TOURS	17	346	132
UNIVERSITE D'ORLEANS	6	321	138
UNIVERSITE PARIS 12 (PARIS-V.DE-MARNE)*	1	0	2
TOTAL	315	6456	2798

Note : établissement hors vague C*.

Le total de la population cible (6 431) est inférieur à celui observé (6 456) en raison de l'absence des 25 universitaires ciblés de l'ENS mécanique et d'aérotechnique de Poitiers. Aucun dossier inabouti originaire de cet établissement n'a en effet été enregistré.

Annexe 1 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon la section CNU

Section CNU	Cibles	Inscrits	Non-inscrits	% Inscrits
1*	224	44	180	20%
2*	160	36	124	23%
3*	36	13	23	36%
4*	34	7	27	21%
5*+	205	71	134	35%
6*	248	64	184	26%
7*	92	10	82	11%
8*	37	4	33	11%
9*	88	8	80	9%
10*	27	1	26	4%
11*	191	33	158	17%
12*	51	7	44	14%
13	10	1	9	10%
14*	92	15	77	16%
15	25	4	21	16%
16	142	30	112	21%
17*	27	6	21	22%
18*	59	6	53	10%
19*	94	8	86	9%
20*	25	4	21	16%
21*	81	12	69	15%
22*	98	12	86	12%
23*	120	33	87	28%
24*	22		22	0%
25*	208	43	165	21%
26*	201	45	156	22%
27	464	185	279	40%
28*	225	79	146	35%
29*	37	22	15	59%
30	79	42	37	53%
31	184	120	64	65%
32	219	147	72	67%
33	116	65	51	56%
34 +	24	15	9	63%
35*	81	13	68	16%
36	51	32	19	63%
37	14	9	5	64%
60 +	389	198	191	51%
61 +	336	211	125	63%
62	169	102	67	60%
63 +	215	115	100	53%
64*	171	76	95	44%
65	136	79	57	58%
66	120	80	40	67%
67	122	84	38	69%
68 +	86	51	35	59%
69	67	50	17	75%
70*	55	14	41	25%
71*	121	16	105	13%
72*	17	4	13	24%
73*	5		5	0%
74	128	60	68	47%
76*	14	7	7	50%
77*	7	4	3	57%
85	69	42	27	61%
86	80	47	33	59%
87	58	39	19	67%
TOTAL	6456	2525	3931	39%

Code couleur : grande discipline du Droit-Économie-Gestion ; des Lettres-Sciences humaines ; des Sciences-Techniques ; et de la Pharmacie.

Note :

* : section CNU défavorable au suivi de carrière ;

+ : section CNU ayant expérimenté le suivi de carrière en 2016.

La moitié des sections du CNU ont un « % Inscrits » inférieur - ou supérieur - à 28 % (médiane).

Annexe 2 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon les sections CNU favorables au suivi de carrière

Section CNU	Cibles	Inscrits	Non-inscrits	% Inscrits
13	10	1	9	10%
15	25	4	21	16%
16	142	30	112	21%
27	464	185	279	40%
30	79	42	37	53%
31	184	120	64	65%
32	219	147	72	67%
33	116	65	51	56%
34	24	15	9	63%
36	51	32	19	63%
37	14	9	5	64%
60	389	198	191	51%
61	336	211	125	63%
62	169	102	67	60%
63	215	115	100	53%
65	136	79	57	58%
66	120	80	40	67%
67	122	84	38	69%
68	86	51	35	59%
69	67	50	17	75%
74	128	60	68	47%
85	69	42	27	61%
86	80	47	33	59%
87	58	39	19	67%
TOTAL	3303	1808	1495	55%

Code couleur : grande discipline du Droit-Économie-Gestion ; des Lettres-Sciences humaines ; des Sciences-Techniques ; et de la Pharmacie.

La moitié des sections du CNU ont un « % Inscrits » inférieur - ou supérieur - à 60 % (médiane).

Annexe 3 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon les sections CNU défavorables au suivi de carrière

Section CNU	Cibles	Inscrits	Non-inscrits	% Inscrits
1	224	44	180	20%
2	160	36	124	23%
3	36	13	23	36%
4	34	7	27	21%
5	205	71	134	35%
6	248	64	184	26%
7	92	10	82	11%
8	37	4	33	11%
9	88	8	80	9%
10	27	1	26	4%
11	191	33	158	17%
12	51	7	44	14%
14	92	15	77	16%
17	27	6	21	22%
18	59	6	53	10%
19	94	8	86	9%
20	25	4	21	16%
21	81	12	69	15%
22	98	12	86	12%
23	120	33	87	28%
24	22		22	0%
25	208	43	165	21%
26	201	45	156	22%
28	225	79	146	35%
29	37	22	15	59%
35	81	13	68	16%
64	171	76	95	44%
70	55	14	41	25%
71	121	16	105	13%
72	17	4	13	24%
73	5		5	0%
76	14	7	7	50%
77	7	4	3	57%
TOTAL	3153	717	2436	23%

Code couleur : grande discipline du Droit-Économie-Gestion ; des Lettres-Sciences humaines ; des Sciences-Techniques ; et de la Pharmacie.

La moitié des sections du CNU ont un « % Inscrits » inférieur - ou supérieur - à 20 % (médiane).

Annexe 4 : universitaires ciblés et inscrits au suivi de carrière selon les établissements de la vague C

Etablissement	Typologie	Cibles	Inscrits	Non-inscrits	% Inscrits	% Inscrits attendus	Ecart observés-attendus
ENS. MECANIQUE & AEROTECH. DE POITIERS	Ecole d'ingénieur	25	21	4	84%	52%	32%
INSA CENTRE VAL DE LOIRE	Ecole d'ingénieur	27	22	5	81%	49%	33%
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	Ecole d'ingénieur	55	41	14	75%	48%	26%
ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE	Ecole d'ingénieur	36	26	10	72%	54%	18%
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE	Ecole d'ingénieur	92	66	26	72%	45%	27%
I.E.P D'AIX-EN-PROVENCE	IEP	15	10	5	67%	21%	46%
UNIVERSITE DE MULHOUSE	Pluri. hors santé	191	121	70	63%	43%	20%
UNIVERSITE DE STRASBOURG	Etb. fusionnés	639	315	324	49%	37%	12%
UNIVERSITE AIX-MARSEILLE	Etb. fusionnés	1137	535	602	47%	40%	7%
UNIVERSITE D'AVIGNON	Pluri. hors santé	126	56	70	44%	33%	11%
UNIVERSITE D'ORLEANS	Pluri. hors santé	321	128	193	40%	40%	0%
INSA DE STRASBOURG	Ecole d'ingénieur	33	13	20	39%	46%	-7%
UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	Pluri. hors santé	124	47	77	38%	37%	1%
UNIVERSITE DE NICE (SOPHIA ANTIPOLIS)	Pluri. & Santé	435	163	272	37%	36%	2%
UNIVERSITE DE TOURS	Pluri. & Santé	346	124	222	36%	37%	-1%
UNIVERSITE DE TOULON (VAR)	Pluri. hors santé	181	62	119	34%	37%	-3%
UNIVERSITE DE REIMS	Pluri. & Santé	415	142	273	34%	41%	-7%
UNIVERSITE DE CORTE	Pluri. hors santé	85	28	57	33%	37%	-4%
UNIVERSITE DE LORRAINE	Etb. fusionnés	1065	347	718	33%	40%	-8%
UNIVERSITE D'AMIENS	Pluri. & Santé	378	102	276	27%	38%	-11%
UNIVERSITE DE POITIERS	Pluri. & Santé	450	99	351	22%	37%	-15%
UNIVERSITE DE LIMOGES	Pluri. & Santé	280	57	223	20%	40%	-19%
TOTAL		6456	2525	3931	39%	39%	

Note : « % Inscrits attendus » indique, pour chaque établissement, la proportion d'inscrits parmi les ciblés que l'on pourrait observer si les enseignants-chercheurs avaient un taux d'inscription égal à celui observé en moyenne dans chacune de leur section d'appartenance.

Annexe 5 : proportion de femmes parmi les ciblés, les inscrits et les non-inscrits au suivi de carrière selon le corps, le grade et la grande discipline

A.5.1 : proportion de femmes selon le corps

	Cibles	Inscrits	Non-inscrits
MCF	42%	41%	43%
PR	22%	21%	23%
TOTAL	39%	38%	40%

Note : 41 % est égal au nombre de femmes MCF inscrites au suivi de carrière (appartenant à la population cible) rapporté au nombre total de MCF inscrits au suivi de carrière (appartenant à la population cible).

A.5.2 : proportion de femmes selon le grade

	Cibles	Inscrits	Non-inscrits
MCF CN	43%	41%	44%
MCF HC	41%	41%	41%
PR 2C	26%	28%	25%
PR 1C	19%	17%	21%
PRCE1	16%	8%	22%
PRCE2	10%	0%	13%
TOTAL	39%	38%	40%

Note : 43 % est égal au nombre de femmes MCF CN qui appartiennent à la population ciblée pour le suivi de carrière rapporté au nombre total de MCF CN ciblés pour le suivi de carrière.

A.5.3 : proportion de femmes selon la grande discipline

	Cibles	Inscrits	Non-inscrits
Droit-Économie-Gestion	49%	52%	48%
Lettres-Sciences humaines	53%	47%	54%
Sciences-Techniques	30%	33%	27%
Pharmacie	58%	55%	63%
TOTAL	39%	38%	40%

Note : 48 % est égal au nombre de femmes relevant du Droit-Économie-Gestion (appartenant à la population cible) qui ne se sont pas inscrites au suivi de carrière rapporté au nombre total d'universitaires relevant du Droit-Économie-Gestion (appartenant à la population cible) qui ne se sont pas inscrits au suivi de carrière.